



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion d'information sur l'Orientation Parents d'élèves de 3^{ème}

Collège Texeira Da Motta

Jeudi 04 février 2025

Sommaire

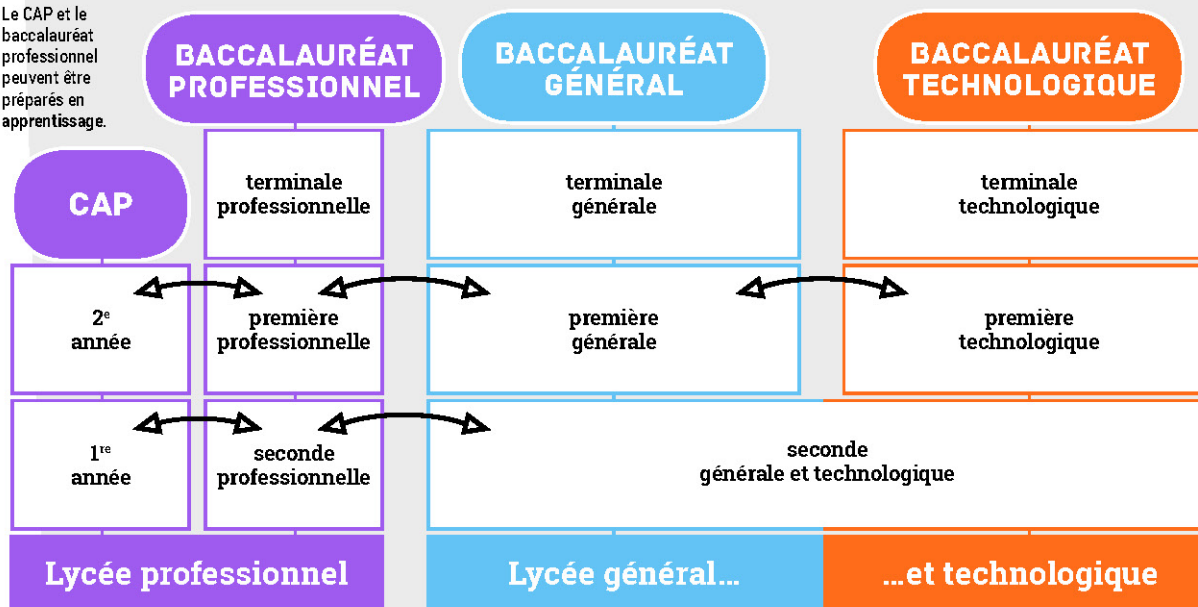
Calendrier : les étapes de l'orientation
Schéma des études après la 3^{ème}
La voie professionnelle
La seconde générale et technologique
Les ressources pour s'informer

L'Orientation post 3ème

Schéma des études après la 3ème

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



- au lycée
- au CFA

APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Calendrier : les étapes de l'orientation

Février	Décembre à mai	Avril à Juin	Juin	juillet
<p>Famille formule <u>vœux provisoires</u> vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seconde générale et technologique (2GT) - seconde professionnelle (2^{nde} pro) - 1^{ère} année de CAP 	<p>Le travail sur l'orientation se poursuit au collège et à la maison</p>	<p>Avril – mai :</p> <p>Famille formule des <u>vœux définitifs</u> vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2GT - 2^{nde} Pro - 1^{ère} année de CAP 	<p>La famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accord avec l'avis du conseil de classe - désaccord : entretien chef d'établissement 	<p>Résultats d'affectation et inscription en lycée</p>
<p>Le conseil de classe donne un avis <u>provisoire</u></p>		<p>Juin : avis définitif du conseil de classe</p>	<p>Désaccord persiste : commission d'appel</p>	<p>Tour suivant numéro 1 pour les élèves sans affectation</p>

La voie professionnelle

Permet d'apprendre un métier après la 3^{ème}, au lycée professionnel (ou en Centre de Formation pour Apprentis (CFA))

Deux diplômes :

Diplômes	Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP)	Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)
Durée	2 ans	3 ans
Stages	Entre 12 et 14 semaines	18 à 22 semaines
Contenus	Enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie...) et des enseignements professionnels	
Après ...	Insertion professionnelle ou poursuite d'études en mention complémentaire, brevet professionnel, 1 ^{ère} pro...	Insertion professionnelle ou poursuite d'études en BTS, Certificat de Spécialisation...

La voie professionnelle

Lire le contenu
des formations
(guides,
onisep.fr)

Autant que possible,
privilégier les bacs pros
pour les élèves qui peuvent
suivre la filière


**CAP ou Bac
Pro ?
Comment
choisir ?**

Regarder des vidéos sur
les formations
(<https://oniseptv.onisep.fr/>)

Aller aux
journées portes
ouvertes des
établissements


En fonction des
capacités à
suivre la
formation
(dialogue avec
la professeure
principale ou le
professeur
principal...)


Pour aller plus loin :
[la nouvelle voie pro](#)


 **ONISEP** L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION


| Formation ▾ | Métier ▾ | Orientation ▾ | Inclusion et handicap ▾ | Nos spéc...

Après la 3^e : la voie professionnelle

 **Qu'est-ce que la voie pro ?**

 **Les diplômes de la voie pro**

 **Choisir la voie professionnelle**

 **CFA ou lycée professionnel : comment s'inscrire ?**

La voie professionnelle

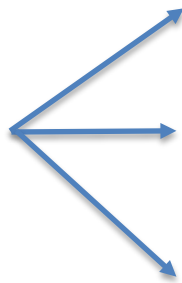
Le bac professionnel : les familles de métiers

Un élève de 3^e qui souhaite préparer un bac professionnel doit choisir soit une **spécialité**, soit "**une famille de métiers**".

L'objectif de la famille de métiers est de donner le temps et les connaissances nécessaires aux élèves pour choisir une spécialité.

Exemple au lycée Vue Belle :

La 2^{nde} pro Métiers de la relation client



Bac pro Métiers de l'accueil

Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A

Bac pro Métiers du commerce et de la vente option B

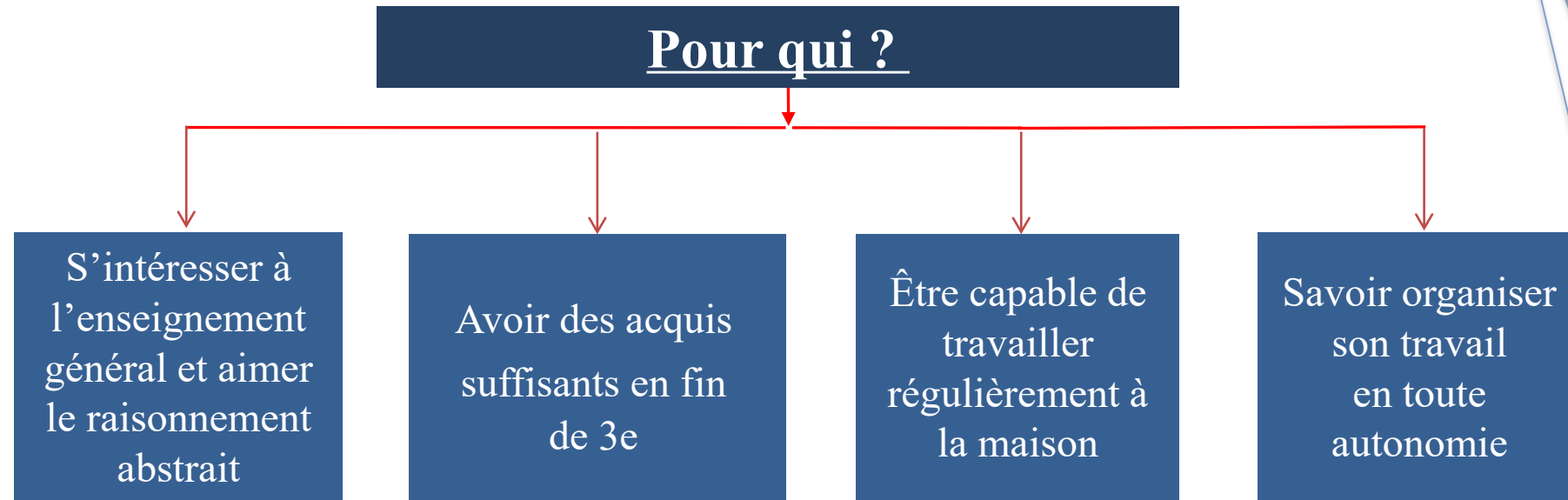
Exemple au lycée Léon de Lépervanche :

La 2^{nde} pro Métiers de la relation client



Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A

La seconde générale et technologique



Objectif : continuer à travailler les enseignements communs obligatoires (français...) pour avoir une culture générale commune. L'objectif après l'obtention du bac général ou technologique est la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Pour aller plus loin : [programme de la 2GT](#)

La seconde générale et technologique

Des enseignements obligatoires...

- Français : 4h
- Histoire – géographie : 3h
- Langue vivante A et langue vivante B : 5h30
- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Mathématiques : 4h
- Physique – chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- Education physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles
- Sciences numériques et technologie : 1h30

La seconde générale et technologique

... et des enseignements optionnels (rentrée 2024)

Au lycée Moulin Joli de La Possession

Diplômes préparés :

- Bac général
- Bac STMG Ressources humaines et communication
 - Bac STMG Marketing
 - Bac STMG Gestion et finances

Langues vivantes : Allemand, anglais, espagnol

Enseignements optionnels de 2de :

- Enseignements généraux : Langue et culture de l'Antiquité : latin
- Enseignements technologiques Management et gestion ou Sciences de l'ingénieur

La voie technologique

Source ONISEP [Horizons 21^e](#)

BAC TECHNOLOGIQUES

« horizons » de formations et de métiers

i	S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
i	ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
i	STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
i	STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués
i	STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
i	STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
i	STL Sciences et technologies de laboratoire
i	STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

i	Arts et industries culturelles
i	Droit et sciences politiques
i	Hôtellerie, restauration et métiers du tourisme
i	Informatique, mathématiques et numérique
i	Lettres, langues et communication
i	Santé
i	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
i	Sciences du vivant et géosciences
i	Sciences économiques et de gestion
i	Sciences humaines et sociales
i	Sport et activités physiques

La voie générale

(Source onisep [Horizons 21^e](#))

Spécialités du BAC GENERAL

	Arts
	Biologie-écologie
	Éducation physique, pratiques et culture sportives
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
	Humanités, littérature et philosophie
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
	Mathématiques
	Numérique et sciences informatiques
	Physique-chimie
	Sciences de l'ingénieur
	Sciences de la vie et de la Terre
	Sciences économiques et sociales

« horizons » de formations et de métiers

	Arts et industries culturelles
	Droit et sciences politiques
	Hôtellerie, restauration et métiers du tourisme
	Informatique, mathématiques et numérique
	Lettres, langues et communication
	Santé
	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
	Sciences du vivant et géosciences
	Sciences économiques et de gestion
	Sciences humaines et sociales
	Sport et activités physiques

 Faire une nouvelle simulation

Les liens utiles

▶ Le site de l'ONISEP: <https://www.onisep.fr/pres-de-chez-vous/la-reunion>

▶ Les sites des établissements du bassin ouest :

Le lycée Evariste de Parny

Le lycée de Trois Bassins - Paule Pignolet de Fresne Rivière

Lycée hôtelier Christian Antou

Lycée Léon de Lépervanche

Lycée de Vue Belle

Lycée Jean Hinglo

Lycée agricole Emile Boyer de la Giroday

Lycée privé Saint-François Xavier

Personnes et lieux ressources :

- ▶ La Professeure principale ou le Professeur principal
- ▶ La Psychologue de l'Education Nationale

Dominique WEIGEL

Au collège les mardis : 8h30-12h15 et de 13h à 16h15

Au CIO (Centre d'information et d'orientation) : jeudi matin et vendredi après-midi

- ▶ Prendre rendez-vous au CIO de Saint Paul

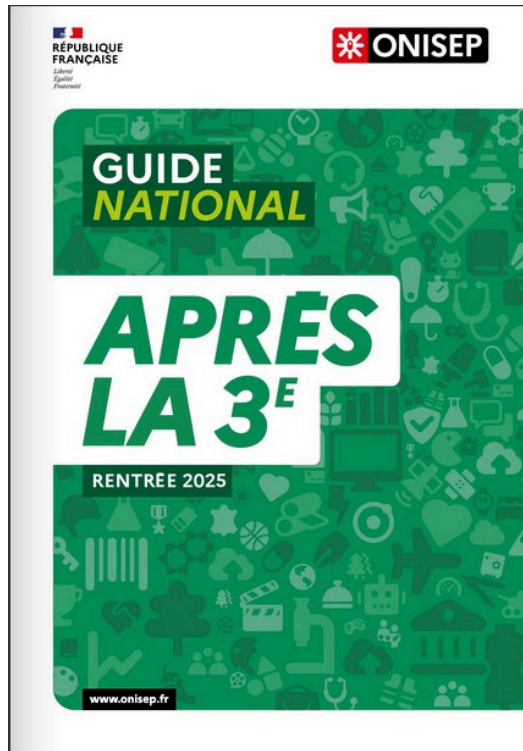
331 rue Saint-Louis - 97460 SAINT PAUL

Tél : 02 62 22 55 86

cio.saint-paul@ac-reunion.fr


Ouvert en période scolaire et une partie des vacances scolaires

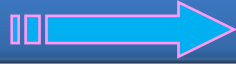
POUR ALLER PLUS LOIN



En téléchargement à : <https://regionreunion.com/aides-services/article/orientation>

Les étapes d'orientation en 3^{ème}

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur [EduConnect](#) :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Au conseil de classe du 2^{ème} trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur [EduConnect](#).
 - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur [EduConnect](#) (voie pro entre 7 à 10 vœux recommandés)
 - **Au conseil de classe du 3^{ème} trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - **Début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.



REMARQUE

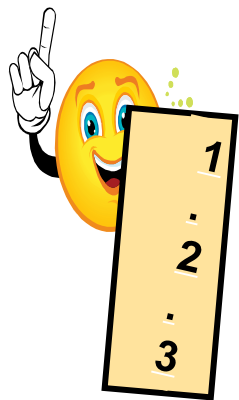
Attention, ce sont les résultats scolaires qui permettent d'aller soit au LGT ou au LP.

Si vous vous orientez vers le lycée professionnel de bons résultats vous donnent plus de chance d'obtenir la spécialité que vous souhaitez car il existe des coefficients.



Certaines formations de la voie professionnelle sont plus attractives que d'autres.

L'indice d'attractivité (nombre de candidats 1^{er} vœu par rapport à la capacité d'accueil) explique la difficulté a obtenir satisfaction sur ces formations.



Faire
jusqu'à
10
vœux

Exemple

1. 2de Pro Métiers de la Relation Client à Lepervanche
2. 2de Pro Métiers de la Relation Client à Vue Belle
3. 2de Pro Métiers de la Gestion Administration, du T et de la L à Lepervanche
4. 2de Pro Métiers de la Gestion Administration, du T et de la L à Vue Belle
5.
6.
7.
8.
9. ...
10.



Il est important de bien hiérarchiser ses vœux



REMARQUE

→ *Des stages et/ou des **journées portes ouvertes** sont organisés dans des établissements scolaires ou des entreprises.*

Ils permettent aux élèves de s'informer en direct et de mieux appréhender la réalité de la formation. Ce n'est en aucun cas, un engagement pour la suite de sa scolarité mais un moyen d'information. Par contre, s'inscrire à un stage engage à se rendre à la convocation.

**Merci de votre
attention**

